



Fédération  
des  
**Élu-es**  
**Écologistes**

Aux adhérents de la Fédération des Élus Écologistes

Le 8 octobre 2015

## CONVOCATION

### **Assemblée Extraordinaire**

de la Fédération des Élus Écologistes

**26 novembre 2015**

**de 15h30 à 16h30**

au Parc des Exposition de Montpellier, à Pérols dans le cadre du  
salon des Énergies renouvelables ÉNERGAÏA

A l'ordre du jour:

- **Modification des statuts de la Fédération des Élus Écologistes**  
( à la demande statutaire du 1/3 des membres du CA)

Le Président

Le Secrétaire Général

Rappel des procédures de vote:

Les décisions sont prises à la majorité absolue des personnes présentes ou représentées.. Un membre peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre muni d'un bon pour pouvoir. Le nombre de pouvoir par mandataire ne peut être supérieur à cinq, le sien inclus.

Article 7 : Toute décision comportant une modification des statuts est du ressort d'une A.G. Extraordinaire. Les décisions y sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Document des statuts joint à la convocation avec en rouge souligné les propositions de modifications et rajouts, en vert souligné les retraits